

Image not found or type unknown



## Séparation et abandon de domicile

Par **elaine**, le **13/04/2010** à **15:05**

Bonjour,  
Mon mari et moi avons acheté en commun une maison principale et un appartement considéré résidence secondaire.  
Je compte demander la séparation et vivre dans l'appartement. Cela est-il considéré comme abandon du domicile conjugal ? est-ce que je suis obligée de le laisser entrer ?  
Merci de votre réponse  
Elaine